

Solidaires en action N° 32

Le 24 février 2010

Préparons, organisons le 23 mars que nous voulons !

CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires à des **grèves et manifestations interprofessionnelles le 23 mars**. C'est maintenant que se décide ce que sera ce mouvement : un échec si nous ne comptons que sur le relais des média, une journée de remobilisation interprofessionnelle à laquelle il faudra construire une suite plus tard, ou pourquoi pas, le début d'une lutte prolongée ?

Aux Douanes, cette date du 23 mars est mise en avant comme **possible début d'une grève reconductible**, par l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO, SOLIDAIRES, CGC, UNSA.

A la SNCF, la fédération **SUD-Rail propose aux autres fédérations un mouvement reconductible démarrant le 23 mars**, comme suite unitaire à la grève du 3 février.

Dans l'Education nationale, l'intersyndicale a d'ores et déjà prévu de **se revoir juste après la grève du 12 mars**.

Dans la Fonction publique plus généralement, l'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires appellent tous les personnels à participer à la grève et aux manifestations du 23 mars.

Pour que le mouvement du 23 mars soit au plus près de ce que nous souhaitons, tant dans les revendications que dans sa forme, prenons partout des initiatives : **diffusons massivement le tract national « retraites »**, y compris dans des sites où nous n'avons pas encore de syndicat Solidaires, **organisons des réunions publiques** pour soutenir les luttes actuelles et débattre du mouvement interprofessionnel nécessaire, **proposons des rencontres intersyndicales** aux autres fédérations, aux unions départementales, ...

Total : à Dunkerque la lutte continue !

Depuis le 12 janvier, les salarié-e-s de la Raffinerie des Flandres sont dans l'action : grève, plusieurs manifestations, occupation de l'usine, ... le mouvement qui dure donc **depuis près d'un mois et demi** est ponctué de nombreuses initiatives décidées par les assemblées générales du personnel. Les syndicats SUD (majoritaire sur ce site), CGT, FO, soutiennent les grévistes.



La semaine dernière, l'intersyndicale nationale *Total* (SUD, CGT, FO, CFDT) appelait à une grève nationale, que les personnels, en A.G., ont décidé de prolonger en mouvement reconductible. Lundi 22, la fédération CFDT appelait à la reprise, se satisfaisant de l'annonce du CCE avancé du 29 au 8 mars, sans aucun autre engagement. Dans plusieurs sites, les sections CFDT ont poursuivi la grève.



Mardi 23 une nouvelle réunion était organisée à Paris ; le principe d'une table-ronde (au deuxième semestre) et l'engagement de maintenir les installations en fonctionnement durant 5 ans sont obtenus. **Mais cela ne concerne pas Dunkerque, c'est-à-dire ce qui est à l'origine de la grève**. Les fédérations CGT et FO appellent à cesser la grève.

Mercredi 24, à l'unanimité l'Assemblée Générale de la Raffinerie des Flandres vote la poursuite du mouvement. Il faut une garantie sur les travaux de maintenance et le fonctionnement de cette usine !

Chèques à l'ordre de *SUD Chimie Dunkerque*, adressés à Philippe Wullens SUD Chimie c/o Solidaires 59/62, 84 rue de Cambrai 59000 Lille. Messages de soutien adressés à SUD Chimie Total raffinerie des Flandres : wullens.philippe@free.fr

Valenciennes : manifestation pour l'emploi à Somain

Samedi 20 février, une manifestation unitaire a parcouru les rues de Valenciennes. C'était une nouvelle initiative de l'intersyndicale CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT, CFTC, qui refuse la fermeture du triage de Somain. Cette lutte se mène sur deux plans : la défense de l'emploi de centaines de cheminot-e-s, l'avenir de leur famille, et aussi l'exigence d'une autre politique de transport fret, vraiment écologique et sociale.



L'appel lancé par **Solidaires** et **SUD-Rail**, « *construire les mobilisations populaires pour une politique des transports de marchandises vraiment écologique et sociale* », a recueilli les signatures de **AITEC-IPAM** (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs, réseau Initiatives Pour un Autre Monde), **Amis de la Terre – France**, **AdOC** (Association d'Objecteurs de Croissance), **ATTAC – France** (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), **FUTSP** (Fédération des Usagers des Transports et des Services Publics), **Alternative Libertaire**, **Les Alternatifs**, **Les Verts**, **Nouveau Parti Anticapitaliste**, **Parti de Gauche**. **Utilisons-le dans les régions !**

Marre du compteur macabre des suicides à Pôle Emploi !

Communiqué de l'Intersyndicale Pôle Emploi CFDT - CFE/CGC – CFTC – CGT – FO – SNAP – SNU – SUD - UNSA

Alors que nous sommes en négociation de prévention des Risques Psycho Sociaux avec la Direction de Pôle Emploi, nous avons connaissance de 2 nouvelles tentatives de suicide de collègues : une en Languedoc Roussillon et une en Corse, sur son lieu de travail, dans des circonstances qui laissent présager un lien direct avec sa souffrance liée aux conditions de travail. **Il est clair, face à des drames similaires qui se répètent depuis la création de Pôle Emploi**, que les causes d'un tel passage à l'acte sont multiples. Mais nul ne peut nier que ces tragédies qui se multiplient à Pôle Emploi sont le résultat d'un cocktail explosif dont nous connaissons toutes et tous les ingrédients dans les agences et services : emploi du temps surchargé, charges de travail excessives, carences en gestion humaine, métiers déstructurés, espaces de travaux bouleversés, horaires de travail non contrôlés et salariés sous pression...

Depuis des mois toutes les organisations syndicales de Pôle Emploi alertent la Direction Générale et demandent une remise en cause complète d'une organisation du travail déshumanisée et pathogène. Elles considèrent que Pôle Emploi ne remplit pas son obligation de veiller à la santé mentale et physique et à la dignité de ses salariés, ce qui engage sa responsabilité pour faute inexcusable. Il n'est pas supportable que des agents puissent être amenés pour tenter de faire entendre à la Direction leurs souffrances au travail, à recourir à des actes d'automutilation ou d'attentat à leur propre vie. Il ne leur est pas plus supportable que les agressions physiques ou verbales soient banalisées et considérées comme faisant partie des risques inhérents à l'exécution normale des missions des agents.

Les choix d'organisation du travail mis en place dans Pôle Emploi démontrent à la fois leur inadaptation à la situation du chômage, leur inefficacité à satisfaire les besoins des ayants-droits et prouvent leur contre productivité, mais également leur nocivité pour les agents et leur caractère anxiogène et déstructurant en matière de relations sociales. Les organisations syndicales revendiquent une remise en cause de ces organisations du travail dont le caractère pernicieux et pathogène est constaté par tous, et mis en exergue dans les rapports effectués par des organismes extérieurs. C'est l'organisation du travail qui est à revoir ; elle doit s'adapter aux besoins des usagers et respecter les conditions de travail des personnels, et non le contraire.

Les organisations syndicales signataires de ce communiqué ne se contenteront pas d'engagements uniquement de pure forme de la part de la Direction, mais exigent bien au contraire des mesures immédiates et adaptées qui permettront à tous les agents de retrouver un sens à leur travail, même si ces mesures remettent en cause le calendrier de déploiement prévu par la Direction Générale. Le bien être au travail des agents et la sérénité professionnelle doivent prévaloir sur toutes autres considérations.

Albertville : les facteurs en ont plein les bottes !

Depuis près de deux mois neige, pluie et froid se succèdent en Savoie. Ces conditions climatiques allongent les temps de tournée et rendent le travail des facteurs plus pénible. En fin de semaine dernière, le ras le bol était à son comble au bureau d'Albertville quand la direction a tenté d'imposer aux facteurs de prendre du travail supplémentaire. Les agents présents devaient se partager les tournées des collègues absents. La Poste appelle cela la « sécabilité ». Pour répondre à cette injustice les facteurs ont débrayé !

Dans le centre courrier d'Albertville, comme un peu partout en France, **La Poste transgresse en permanence le droit du travail depuis des mois**. Les dépassements horaires sont systématiques sur de nombreuses tournées, mais ils ne sont jamais payés. C'est une véritable **institutionnalisation du travail dissimulé**. La direction impose des parties de tournées supplémentaires aux agents sans respecter aucun délai de prévenance. Les RTT sont purement et simplement suspendues durant certaines périodes, d'autres ne sont pas données !

Les agents sont extenués, mais mobilisés ! Ils exigent des embauches sur le centre courrier d'Albertville, des remplacements dans de bonnes conditions, une réduction des tournées pour correspondre au temps de travail, le respect de leurs repos, ... **Le mouvement de grève continuera jusqu'à satisfaction des revendications !**



Philips Dreux : ca rouvre !



Les militant-e-s Solidaires étaient aux côtés des salarié-e-s de Dreux, qui accompagnaient la délégation FO – CGT reçue au ministère de l'Industrie, le 18 février.

Le tribunal de grande instance de Chartres a ordonné, vendredi 19, la reprise du travail sur le site Philips de Dreux, fermé par la direction, et la suspension du plan social en cours. C'est une victoire importante pour les salarié-e-s du site et pour les syndicats qui les soutiennent.

Bien sûr, la question de fond n'est pas réglée, la direction de Philips va sans doute tenter de revenir sous peu avec le même projet de fermeture du site et de licenciement des salarié-e-s.

Une fois de plus, les patrons de Philips sont désavoués. Et dans le contexte social ambiant, le gouvernement sera peut être tenté de demander aux patrons de Philips de « ne pas en rajouter ».

Santé : pour l'abrogation des Ordres professionnels

L'intersyndicale, CGT, FO, CFDT, CFTC, Snics FSU, **Sud**, Unsa Santé, constate que la campagne qu'elle mène depuis plusieurs mois porte ses fruits. Les salariés n'ont pas répondu aux sirènes des ordres. Ils sont soudés face à l'attaque à laquelle ils sont confrontés. Les véritables enjeux des ordres professionnels sont dorénavant mesurés, c'est pour cela qu'ils demandent l'abrogation de ces structures.



Une écrasante majorité de professionnels Infirmiers, Masseurs Kinésithérapeutes, pédicures-podologues et infirmiers continue de refuser de s'inscrire et/ou de se plier aux pressions. Ces pressions continuent de s'exercer soit directement par l'Ordre, soit par des directions d'établissement qui s'en font le porte-parole. Parfois même certaines DDASS outrepassent leur mission en demandant aux jeunes diplômés de remplir leur dossier d'inscription à l'Ordre et même de leur verser les cotisations correspondantes. **L'intersyndicale dénonce ces pratiques, proches du harcèlement.**

L'intersyndicale se félicite du travail réalisé depuis plusieurs mois puisque des députés UMP, jusque là silencieux, commencent à se questionner sur l'utilité de cette structure. L'intersyndicale entend poursuivre sa campagne d'informations. Elle invite les professionnels à rencontrer les parlementaires dans le cadre de leurs permanences politiques. Ce sont les seuls à pouvoir présenter une nouvelle loi abrogeant les ordres professionnels. Il ne suffit pas de le dire, mais maintenant il est urgent d'agir... L'intersyndicale va demander à rencontrer le Président de l'Assemblée Nationale.

Les professionnels doivent continuer à boycotter les ordres malgré les tentatives d'intimidation. Leurs droits face à la Loi doivent être réaffirmés. Ils exigent des **moyens pour remplir leurs missions**, des **effectifs supplémentaires** pour améliorer leurs conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients, une **réelle revalorisation salariale** qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités, la **reconnaissance de la pénibilité**.

Education nationale : grève dans les lycées, le 12 mars

L'Intersyndicale apporte son total soutien aux mobilisations et mouvements en cours et notamment à ceux engagés dans la région parisienne. Elle rappelle que plusieurs syndicats ont déposé des préavis de grève couvrant le mois de février garantissant l'action des collègues. Elle appelle les personnels à se mobiliser dès la rentrée des différentes académies pour **poursuivre et amplifier les actions en cours.**

L'Intersyndicale, avec une détermination toujours plus forte, réaffirme son **opposition entière à la réforme des lycées, à la réforme de la voie professionnelle** qui aggravent encore les conditions d'enseignement, **et à celle du statut régissant les établissements (EPL)**, à la **politique budgétaire** qui dégrade toujours plus les conditions de travail et d'étude et réduit l'offre de formation.

L'Intersyndicale dénonce les conditions scandaleuses de l'accueil et de la formation, annoncées pour la rentrée 2010, des professeurs stagiaires dans les établissements. Désorganisant les services, menaçant de bloquer le mouvement des mutations, plaçant les stagiaires dans une situation professionnelle intenable et inadmissible, elle affectera la scolarité de nombreux élèves. L'Intersyndicale demande avec insistance au Ministre le retrait de réformes, dictées en grande partie par la recherche frénétique d'économies budgétaires, conduisant à la suppression massive d'emplois indispensables au service de l'Ecole de la République.

L'Intersyndicale appelle à une journée de grève nationale et de manifestations le vendredi 12 mars. Elle reste en contact, très étroit, et se réunira à l'issue de cette journée.



Les salarié-e-s d'Ed à Evry sont toujours en grève !

Depuis le 22 janvier 2010, la majorité des employé-e-s du supermarché Ed d'Evry (Essonne) est en grève. Ils protestent contre le passage imminent de leur magasin en location gérance. En effet, ce processus, actuellement en cours sur d'autres établissements, fera sortir ces salarié-e-s du Groupe Carrefour à qui appartient l'enseigne Ed et se révélera destructeur, à terme, de leurs déjà maigres acquis sociaux.

Face à la ténacité des grévistes, soutenu-e-s par le syndicat SUD Ed et Solidaires rejoints par les syndicats CFDT et CGT de l'enseigne, la direction souffle le chaud et le froid, refusant toujours de prendre des engagements écrits pour chaque salarié, à commencer par leur reclassement dans d'autres magasins.

Plus grave, elle a recours, depuis le début du mouvement, à d'autres salarié-e-s de l'enseigne pour faire le travail des grévistes, les remplaçant à leur tour par des intérimaires sur leur magasin d'origine... une pratique parfaitement illégale.

Un nouveau rassemblement de soutien avec la participation de syndicats, d'organisations de gauche (ATTAC, Front de Gauche, NPA et Verts) et de la municipalité d'Evry a eu lieu samedi 20 février...

Comment les soutenir ?

- Pour les francilien-ne-s, en **passant les voir sur le piquet de grève**, cours Blaise Pascal (RER D Evry Courcouronnes),
- **en adressant des motions à la direction de l'enseigne**, par fax au 01.43.67.62.14 que nous ferons suivre au DRH,
- **en adressant une solidarité financière** à l'ordre de SUD Ed, à Solidaires Essonne 105 place des Miroirs 91000 Evry

Suppression du ministère de l'identité nationale

Manifestation nationale pour la suppression du ministère de l'identité nationale, le samedi 27 février

En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures membres de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>

